



Personnes atteintes
de démence au
cabinet dentaire

Les personnes atteintes de démence sont susceptibles de négliger leur hygiène buccale un moment donné. En tant que dentiste, vous pouvez cependant contribuer de façon notable à ce que vos patientes et patients puissent conserver encore longtemps une bonne santé buccale et en conséquence une bonne santé générale. A cette fin, il est important que vous-même et votre équipe soyez en mesure de reconnaître les signes d'une démence.

Chez vos patient-e-s, quels sont les signes pouvant indiquer une démence?

La personne...

- a un aspect négligé ou porte des vêtements inappropriés pour la saison
- ne reconnaît souvent plus les objets, les personnes ou les lieux
- peine à s'exprimer : elle ne trouve pas les bonnes tournures et emploie certains mots d'une façon insolite
- répète constamment les mêmes propos ou se fait l'écho de vos propos à vous
- manque plusieurs fois ses rendez-vous, confond les jours de la semaine et se présente dans votre cabinet sans raison apparente
- répond de manière inappropriée à vos questions
- semble agitée, confuse et se lève par exemple à l'improviste du fauteuil de dentiste
- a de la peine à s'orienter dans l'espace, ou se montre craintive face à des examens ou appareillages
- agit ou décide de façon imprévisible ou se contredit, par exemple en ce qui concerne son ressenti de la douleur
- se soustrait aux questions ou cherche à sauver les apparences, en refusant par exemple de montrer comment elle manie le fil dentaire
- a du mal à remplir des formulaires ou à les signer
- peine à faire plusieurs choses à la fois, par exemple ralentit ou s'arrête de marcher lorsqu'elle parle

Conseils pratiques

/ Proposez des rendez-vous de contrôle plus rapprochés et pensez à les rappeler à la patiente, au patient. Prévoyez davantage de temps qu'à l'accoutumée pour le contrôle ou le traitement, idéalement à des heures où vous êtes moins sollicité-e.

/ Rassurez la personne, p. ex. si elle tente de façon répétée à se relever durant le traitement. Parfois il suffit d'une petite pause. Proposez-lui un verre d'eau glucosée ou une petite promenade dans le cabinet.

/ Si la personne ne desserre pas les dents : mimez le mouvement, il y a des chances qu'elle vous imite.

/ Instruisez la personne – au besoin plusieurs fois de suite – sur les mesures simples d'hygiène bucco-dentaire comme le fait de rincer la bouche à l'eau. Il s'agit d'optimiser ses habitudes. Vérifiez la bonne mise en oeuvre et fournissez-lui des explications et consignes par écrit.

Informations supplémentaires pour votre quotidien professionnel

Il est judicieux de faire figurer une question sur la présence d'une démence dans la fiche d'anamnèse. Apprenez à l'ensemble de votre équipe d'être systématiquement attentive, attentif, aux symptômes cognitifs. Si vous constatez des signes de confusion et/ou de désorientation, notez-le dans le dossier patient.

Les consignes d'hygiène buccale et prothétique doivent être constamment adaptées à la capacité cognitive. Le mieux, c'est de montrer à l'accompagnant-e de la personne malade de quelle façon elle peut aider.

Lorsque la démence progresse, les personnes concernées comprennent de

moins en moins le lien entre les troubles ressentis et leur origine bucco-dentaire. Ainsi, une prothèse mal ajustée peut avoir pour effet que la personne malade cesse de s'alimenter, au risque que leur état général se détériore. Si une visite dans votre cabinet n'est plus envisageable, il est possible de procéder à un contrôle, un détartrage ou de petites interventions lors d'une visite à domicile.

Si vous avez des personnes atteintes de démence dans votre clientèle, cherchez – avec le consentement de la personne malade ou de son curateur – à être associé au réseau individualisé de soins et d'accompagnement.

Quelques pistes pour mieux communiquer

Cherchez à capter le regard de la personne en lui souriant.

Exprimez-vous lentement et distinctement avec des phrases simples. Prononcez un message ou une question à la fois. Pensez à retirer votre masque avant de parler.

Posez des questions à laquelle elle peut répondre par oui ou par non.

Créez une atmosphère agréable en adoptant un ton posé et des formules positives.

L'utilisation ciblée de signaux non verbaux [langage gestuel] facilite la compréhension.

Tenez compte de l'humeur de la personne et repérez tout changement.

Prêtez-lui une oreille attentive et faites preuve de patience.

N'insistez pas sur ses difficultés en parlant avec une personne atteinte de démence.

Ne cherchez pas à corriger des affirmations erronées. Argumenter se révèle plutôt contre-productif.

Ne cherchez pas à mettre en œuvre une mesure à tout prix si la personne refuse.

Les trois stades d'une démence

/ Stade initial

Atteintes cognitives encore peu marquées :

- oubli d'événements récents ou d'informations nouvelles
- troubles de l'orientation dans le temps et dans l'espace
- communication difficile : répétitions, peine à trouver ses mots
- difficultés dans la vie quotidienne, retrait social

Ces malades vivent en général à domicile, parfois seuls, et sont tributaires d'une aide ponctuelle.

/ Stade modéré

Atteintes plus marquées, éventuellement accompagnées de :

- difficulté à reconnaître les proches
- tendance à se perdre dans un environnement familial
- inquiétude, grand besoin de bouger
- apathie, repli sur soi, sautes d'humeur, réactions excessives

Ces malades peuvent encore vivre chez eux mais nécessitent une aide et un accompagnement quotidiens.

/ Stade avancé

Atteintes sévères :

- incapacité de se reconnaître soi-même
- communication verbale quasi inexistante (bruits)
- délires, hallucinations
- troubles locomoteurs avec risque de chute
- incontinence, troubles de la déglutition
- repli dans son propre monde

Ces malades ont besoin d'aide et de soins 24 heures sur 24.

Le Téléphone Alzheimer

058 058 80 00

vous fournit information et conseil
en matière de démence en français,
allemand et italien.

Du lundi au vendredi
8 – 12 h et 13.30 – 17 h

Sur **alz.ch**

vous trouverez de plus amples
informations, des publications
gratuites sur les démences et les
coordonnées des sections
cantonales d'Alzheimer Suisse.

Vous pouvez, bien entendu,
devenir membre de l'association
par téléphone ou en ligne.

Les démences en Suisse

En Suisse, le nombre de personnes atteintes de démence ne cesse de croître car le risque augmente avec l'âge. Près de 9 % des plus de 65 ans sont touchés par une démence.

La proportion est d'un tiers chez les 85 à 89 ans et près d'une personne sur deux chez les plus de 95 ans. On estime que seule la moitié des personnes atteintes de démence a bénéficié d'un diagnostic.

En coopération avec :

chweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société suisse des médecins-dentistes
Società svizzera odontoiatri
Swiss Dental Association

SSO

Universitäres
Zentrum für
Zahnmedizin
Basel

UZB

 **alzheimer**
Schweiz Suisse Svizzera

/ Alzheimer Suisse • Gurtengasse 3 • 3011 Berne
Tél. 058 058 80 20 • info@alz.ch • alz.ch